

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 07/04/2019

PV No 25/2018/2019

Ordre du jour

Traitement des Affaires

Affaire N 171 C.S.F/ I.R.B.Z (SENIORS) du09/03/2019

*Vu la feuille de match

* Vu la correspondance émanant du DJS confirmant que la rencontre n'a pas eu lieu suite au rapport du DARAK EL WATANI N°19/579 DU 12/03/2019.

*Après découverte d'un arrangement du match par les deux équipes (falsification de la feuille de match.

La commission décide

*Suspension des deux équipes fautifs pour saison en cours (C.S.F- I.R.B.Z).

* Rétrogradation en division inférieure des deux clubs fautifs (C.S.F – I.R.B.Z).

* Défalcation de six (06) points sur le cours du championnat de la saison à venir 2019/2020.

* Interdiction à vie d'exercer toute activité en relation avec le football pour les secrétaires des deux clubs et le trio d'arbitrage (NADJEM MAHMOUD – HAMEL ABBES-ABDELHAKEM BELHARMET.

*Une amende de cent milles dinars (100.000.00D DA) pour les deux équipes payable dans un délai d'un mois A/C 07/04/2019.conformément à l'article 128 des R.G.

ARTICLE 128 DES REGLEMENTS GENERAUX

LE PRESIDENT